

## ETUDE DE CAS Thématique SANTE AU TRAVAIL

### Le contexte

- Groupe international de 10 000 salariés
- Secteur transports-logistique

### La situation

L'entreprise cherche à identifier les contraintes liées aux activités du poste de cariste/préparateur de commande pour lancer des recrutements de salariés travailleurs handicapés en contrat d'apprentissage.

Comment recruter des alternants reconnus travailleurs handicapés et comment valider leur employabilité dans ce métier ?

### Nos actions

Une analyse détaillée des contraintes physiques et psychologiques liées à la réalisation des activités de travail sur ces postes et la possibilité de les faire coexister avec les restrictions à l'emploi des alternants travailleurs handicapés est lancée : un diagnostic - santé au travail.

- Entretiens individuels menés sur site afin d'appréhender la réalité opérationnelle du poste de cariste/préparateur de commande : Tâches à réaliser, Organisation du travail, Réalités du terrain, Points d'amélioration
- Identification des Risques Professionnels
  - Risques physiques
    - Signes d'usure professionnelle
    - Indicateurs de santé et sociaux révélateurs
  - Risques psychosociaux
    - Risques liés à l'évolution du travail :
    - Risques liés aux caractéristiques démographiques et sociales des salariés :
  - Risques liés au management
  - Risques liés à la sécurité
- Préconisations pour améliorer la Santé au Travail
  - Actions pour professionnaliser le management de proximité
  - Actions pour prévenir des Risques Professionnels et optimiser les outils de prévention

.../...

## Les résultats

- Création d'un groupe d'acteurs de la prévention en interne
- Formation d'un animateur de prévention des Troubles Musculo-squelettiques (notamment, pour prévenir les arrêts maladies liés aux problèmes de dos)
- Refonte des outils de prévention, informant les salariés des risques liés à la sécurité, et les risques professionnels
- Décision de recruter 3 travailleurs handicapés en contrat d'alternance dont les restrictions seront compatibles aux risques déterminés (évaluation au cas par cas)

Les consultants spécialisés en santé au travail travaillent en combinant leur connaissance du monde de l'entreprise et leur expertise en étude des conditions de travail, analyse psychosociale et expertise ergonomique.